

## CODE D'ETHIQUE ET DE CONDUITE DES COLLABORATEURS AGIR AVEC RESPECT ET INTEGRITE

Version 02-2025 / Auteur : Stephanie Deltenre

Ce code d'éthique et de conduite (ci-après le « code ») représente un document officiel. Il regroupe les principes directeurs d'éthique et recommandations de conduite professionnelle les plus usuels à suivre. Ces principes et recommandations découlent des cadres légaux et réglementaires nationaux, européens et internationaux. Ils sont également liés à notre mission et valeurs (Integrity, Caring, Excellence, Commitment). En tant que cadre de référence général, ce code vise à guider les comportements à adopter et les décisions à prendre dans nos activités de tous les jours. Les principes et recommandations ici énoncés n'ont pas la prétention d'être complets. D'autres codes, chartes et règles plus spécifiques, encadrent de manière plus ciblée les principes directeurs ici présentés de Forethix Sàrl.

Ce code s'applique à Forethix Sàrl (ci-après « Forethix ») en tant que société et à chaque collaborateur/trice de Forethix, quelle que soit sa position ou responsabilité au sein de l'entreprise. Les termes « l'entreprise » et « nous » se réfèrent à Forethix, sa direction, ses actionnaires et à ses collaborateurs/trices et tout type de travailleurs temporaires ; étudiants, freelance, stagiaires. Tout manquement aux principes et recommandations de ce code peut entraîner des sanctions. Ce code a été approuvé et pourra être revu périodiquement afin d'assurer son adéquation avec l'évolution du cadre légal, des activités de l'entreprise, de l'environnement au sein duquel l'entreprise déploie ses activités. Toute modification du code sera communiquée via une note interne.

### 1. ETHIQUE, PRINCIPES DE CONDUITE ET RECOMMANDATIONS

L'éthique traite de ce qui est bien et mal, des principes et devoirs moraux qui gouvernent un individu ou un groupe.

Dans le cadre de nos activités professionnelles, nous nous comportons en suivant les principes de conduite et les recommandations de ce code. En toute occasion et en tout lieu, quelle que soit notre position au sein de l'entreprise, nous nous comportons de manière respectueuse et intègre, tant à l'égard de nos collègues que de nos parties prenantes externes (clients, concurrents, partenaires commerciaux, fournisseurs, ...). Nous encourageons nos collègues et nos parties prenantes externes à en faire de même.

Se référer à la **Politique de Transparence et d'Ethique** référencée FR – POL – PTE – V01-2025.

### 2. CONFORMITE REGLEMENTAIRE ET NORMATIF

Forethix respecte la Constitution, les lois et règlements nationaux et souscrit aux normes de droit européen et international auxquelles notre pays est lié par ses engagements. Forethix déploie ses activités dans le respect particulier des lois et

règlements qui les concernent. Nous respectons les lois et normes applicables et veillons à ce qu'elles soient respectées par nos collègues et parties prenantes externes.

### 3. INTÉGRITÉ, ÉGALITÉ ET DIVERSITÉ

Forethix considère comme fondamental le respect des valeurs universelles et des droits fondamentaux, notamment la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies et les conventions de l'Organisation Internationale du Travail. Forethix s'engage à être un employeur responsable, à promouvoir un environnement de travail reposant sur l'égalité des chances, le traitement équitable et l'accomplissement individuel. Nous veillons au respect des principes d'égalité, de diversité et de dignité de chacun. Nous encourageons nos collègues à en faire de même. Nous ne pratiquons et ne tolérons aucune forme de discrimination (liée à la race, à la couleur, au sexe, à l'âge, au handicap, à la nationalité, à l'orientation sexuelle ou autre). Il en est de même pour toute forme de harcèlement (comportement physique ou verbal intimidant, humiliant ou hostile). Tout comportement ou propos à connotation sexuelle est strictement interdit.

Se référer à la **Politique des Droits de l'Homme** référencée FR – POL – PDH – V02-2025 ainsi que la **Politique de Lanceur d'Alerte** référencée FR – POL – PLA – V01-2025.

## 4. SANTE ET SECURITE

Forethix est particulièrement attentive aux conditions de travail de ses collaborateurs/trices et prend toutes les mesures raisonnables permettant de leur assurer un environnement sain et sûr. Dans le cadre de nos activités professionnelles, nous veillons à notre santé et à notre sécurité ainsi qu'à celles de nos collègues et parties prenantes externes (qui nous visitent sur notre lieu de travail). Pendant le travail, il est interdit d'être sous l'influence de l'alcool, d'une drogue ou autre substance illicite. Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur des lieux de travail.

Se référer notamment à **Forethix Staff Handbook**, section 1 **Nos Fondamentaux** ainsi que la **Politique Santé et Sécurité** référencée FR – POL – PSS – V01-2025.

## 5. BIENS MATERIELS ET INCORPORELS

Forethix protège ses actifs matériels et incorporels. Nous protégeons le matériel, les infrastructures et les systèmes d'information de l'entreprise de même que sa propriété intellectuelle, y compris ses marques et le savoir-faire de son personnel. Nous utilisons les technologies de l'information (téléphones, fax, mobiles, imprimantes, photocopieuses, etc.), y compris l'accès à Internet, de manière responsable, prioritairement pour les besoins professionnels. En aucun cas, nous ne les utilisons à des fins abusives voire même illégales, pouvant nuire à la sécurité ou à la réputation de l'entreprise.

Se référer à **Forethix Staff Handbook**, section 3 **Nos ressources matérielles et immatérielles**.

## 6. DONNEES PERSONNELLES & CONFIDENTIELLES

Forethix respecte la vie privée de ses collaborateurs/trices. Nous protégeons les informations et les données de Forethix, les nôtres et celles de nos collègues et parties prenantes externes. Cette obligation s'applique en particulier aux données stratégiques, financières et administratives de l'entreprise ainsi que pour les données de nos clients (nom, adresse, numéro de

téléphone, adresse e-mail, numéro de compte, ...), tant pour leur collecte que pour leur utilisation, y compris leur traitement, leur archivage et leur communication à autrui. Si dans le cadre de nos activités professionnelles, nous avons accès à des informations confidentielles, nous préservons cette confidentialité de manière stricte en ne les divulguant pas, ni en interne ni au public, et en ne les utilisant pas non plus pour notre propre bénéfice.

Nous nous engageons à respecter les principes du RGPD et à protéger les données personnelles de manière conforme aux exigences légales.

Se référer à la **Politique de Protection des Données et du respect du RGPD** référencée FR – POL – PD – RGPD – V02-2025

## 7. CORRUPTION, CONFLIT D'INTERETS ET DELITS D'INITIE

Forethix pratique une tolérance zéro face à toute forme de corruption. Accepter, faire, promettre, solliciter ou offrir directement ou par personne interposée un bien, un pot-de-vin<sup>1</sup>, un service ou toute autre faveur susceptible d'influencer une décision professionnelle ou d'être perçu comme pouvant avoir une telle influence est synonyme de corruption ou de tentative de corruption. Même les allégations de corruption peuvent porter préjudice à l'entreprise et à sa réputation. Nous ne tolérons pas le délit d'initié<sup>2</sup>, la fraude<sup>3</sup> ou le blanchiment d'argent<sup>4</sup>. Tout cadeau reçu ou offert doit rester raisonnable, non significatif et symbolique, en aucun cas influencer une décision professionnelle. Nous évitons les conflits entre les intérêts de l'entreprise et nos intérêts personnels et plaçons-en tous les cas les intérêts de l'entreprise avant nos intérêts personnels.

Se référer à la **Politique de Lutte contre la Corruption et les Conflits d'Intérêts** référencée FR – POL – LCCI – V02.2025

## 8. MARCHES ET CONCURRENCES

Sur les marchés, Forethix agit en concurrent loyal. Soucieux de notre réputation, nous respectons nos

<sup>1</sup> Somme d'argent reçue ou donnée illégalement à quelqu'un en échange d'un service rendu.

<sup>2</sup> Acte consistant à profiter d'informations privilégiées pour se procurer un avantage financier ou autre

<sup>3</sup> Acte de mauvaise foi ou tromperie.

<sup>4</sup> Acte consistant à donner une apparence légale à une somme d'argent de provenance illicite.

concurrents et, à leur égard, nous nous comportons dans le respect des lois et normes applicables en matière de concurrence. Nous veillons à ce qu'ils en fassent de même à l'égard de Forethix. Nous n'échangeons sous aucune forme, orale ou écrite, des informations concernant nos clients, fournisseurs et partenaires commerciaux, sans accord écrit préalable. Dans nos décisions professionnelles, y compris commerciales, nous nous comportons de manière objective et impartiale.

Se référer à la **Politique de Marketing Responsable** référencée **FR – POL – PMR – V01.2025**.

## 9. IMPACTS ET RISQUES

Forethix est une entreprise citoyenne, contribuant au bien-être des communautés locales et soutenant l'engagement communautaire de ses collaborateurs/trices. En pensant dès aujourd'hui aux générations futures, Forethix s'efforce de limiter les impacts et risques liés à ses activités. Dans l'exercice de nos tâches quotidiennes, nous sommes conscients de notre influence sur nos collègues et sur nos parties prenantes externes. En tant qu'entreprise responsable,

- nous favorisons la conception et la commercialisation de produits et de services limitant les impacts négatifs de nos activités ;
- nous utilisons les ressources naturelles existantes (eau, électricité, ...) de manière responsable ;
- nous veillons à prévenir toute forme de risque, pour nous-même, nos collègues, l'entreprise et les parties prenantes externes ;
- nous respectons les procédures internes et demandons les autorisations nécessaires avant tout engagement.

Se référer notamment à **Forethix Staff Handbook**, section 1 **Nos fondamentaux**.

## 10. COMMUNICATION

Forethix prône une communication responsable. Entre nous et avec le monde extérieur, nous communiquons de manière courtoise et constructive. Dans le domaine promotionnel (publicité, vente, recrutement, etc.), nous nous présentons de manière factuelle et non trompeuse. La communication au nom de l'entreprise, interne et externe, y compris avec la presse et sur les réseaux sociaux, est du seul ressort du département Marketing et Communication ou de sa Direction.

## 11. RESPONSABILITES

Il est de la responsabilité de chaque collaborateur/trice de Forethix de respecter et de contribuer à faire respecter les principes et recommandations de ce code. Les questions suivantes peuvent nous aider à prendre la bonne décision et à agir conformément à ce code:

- mes actes professionnels sont-ils éventuellement illégaux ?
- puis-je accepter un cadeau susceptible d'influencer ma décision professionnelle ?
- la santé ou la sécurité d'un/e collègue peut-elle être mise en danger par mon action ?
- mon action peut-elle éventuellement indisposer une partie prenante externe ?
- est-ce que mon action porte éventuellement atteinte à la réputation de l'entreprise ?
- est-ce que mon action est en alignement avec les valeurs Forethix d'intégrité, de bienveillance, d'engagement et d'excellence ?

Nous nous efforçons de nous comporter de manière respectueuse et intègre et signalons toute atteinte, avérée ou potentielle, aux principes et recommandations de ce code en utilisant les voix de recours et en informant un membre de la Direction.

Se référer à la **Politique de Lanceur d'Alerte** référencée **FR – POL – PLA – V01-2025**.

Aucune forme de pression ou de représailles ne sera exercée contre celle ou celui qui, en bonne foi, aura signalé un problème d'éthique ou de conduite. Les informations fournies/reçues dans le contexte de ce code sont traitées dans la plus stricte confidentialité.



## 12. RECONNAISSANCE D'ACCEPTATION

J'ai lu et approuvé le présent code de conduite, et accepte l'engagement de ce code sans réserve en tant que collaborateur/trice de Forethix:

Nom du collaborateur/trice	
Date	
Signature	

Policy ref.	<b>FR - POL – CECC V 02.2025</b>
-------------	----------------------------------

Version	Date création	Date de validation	Responsable création / modification	Validation
12-2018	01 décembre 2018	02 décembre 2018	SDE (création)	SDE
04-2025	01 avril 2025	11 avril 2025	SHA (revue)	SDE

<b>Classification de la politique</b>	<b>Publique</b>
---------------------------------------	-----------------

